

CONCESSION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE
A L'EXPLOITATION DU CAMPING DES DUNES****
MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE
TARIFS 2025

Madame Christelle DENEUVILLE, rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 23 juin 2023, le nouveau contrat de concession de service public pour l'exploitation du « Camping des Dunes » a été attribué à la société « SAS PLEIN AIR DES RIVES DE L'AA » représentée par Monsieur Jean-François MAES.

En application de l'article 21 du contrat de concession du « Camping des Dunes », le concessionnaire fixe librement ses tarifs, sous réserve du respect des orientations souhaitées de la collectivité et après décision de l'assemblée délibérante.

Une grille tarifaire pour 2024 avait ainsi été approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 19 Décembre 2023.

La nouvelle grille tarifaire 2025 respecte l'équilibre entre la mise en place d'une stratégie commerciale développée par le délégataire, tout en respectant les intérêts du service délégué et ceux de la clientèle du « Camping des Dunes ».

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter la grille tarifaire modifiée, présentée par le délégataire et ainsi mettre à jour l'annexe 10 « grille tarifaire » du contrat de concession.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

- Le Conseil Municipal,
- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
 - Approuve cette proposition ;
 - Accepte la grille tarifaire 2025 proposée par le délégataire ;
 - **ADOpte A L'UNANIMITE.**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 26 NOVEMBRE 2024
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le **28 NOV. 2024**

Mis en ligne sur le site de la Ville le **28 NOV. 2024**

Conseil Municipal convoqué le : 20 Novembre 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MARDI 26 NOVEMBRE 2024 – 18h15

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA à partir de 18h28, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Mr WILMOT,
Monsieur Bruno MARSYLLE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme BARBIER,
Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr BOONEFAES,
Monsieur Julien GERAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr MERLEN,
Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mme BEAUSSART,
Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr VEYER,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.